

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
UNIVERSITÉ DE MARNE LA VALLÉE

# LICENCE

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;  
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;  
Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence ;  
Vu l'arrêté ministériel du 8 mars 2007 relatif à l'habilitation de l'Université de Marne la Vallée à délivrer des diplômes nationaux ;  
Vu les pièces justificatives produites par M. CHOK LEONG CHAI, né le 28 mars 1985 à MIRI (MALAISIE), en vue de son inscription à la Licence ;  
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **LICENCE SCIENCES ET TECHNOLOGIES**, Mention **MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE**,  
*mention bien*

est délivré à **M. CHOK LEONG CHAI**

au titre de l'année universitaire 2008-2009

et confère **le grade de Licence**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Créteil, le 15 septembre 2009

*Le titulaire*

*Le Président*

*Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités*



N° MARLAVA 7459633

Francis GODARD

Jean-Michel BLANQUER